

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	188 (2022)
Artikel:	Mormont III : archéo-anthropologie du Mormont : (Eclépens et la Sarraz, Canton de Vaud) : fouilles 2006-2011
Autor:	Moinat, Patrick / Perréard Lopreno, Geneviève / Brunetti, Caroline
Kapitel:	2: Spécificités du corpus ostéologique
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1068404

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

2. SPÉCIFICITÉS DU CORPUS OSTÉOLOGIQUE

2.1. SPÉCIFICITÉS INDIQUÉES PAR LE TYPE DE GISEMENT

Par rapport à une étude anthropologique classique, la série du Mormont se distingue par plusieurs spécificités intéressantes. Contrairement à des os provenant d'une nécropole et pour lesquels l'unité de référence est la sépulture, il est très vite apparu que nous devrions aussi traiter des os isolés, une catégorie habituellement marginale, et des ensembles anatomiques observés en place ou déduits de l'inventaire des ensembles de mobilier. C'est le cas d'un membre supérieur (TP 317) ou d'une ceinture pelvienne (fosse 246). Comme pour l'étude des restes animaux, il faut tenir compte de cette tripartition, la classe «exceptionnelle» pour les restes humains est celle des ensembles anatomiques.

Un autre aspect est propre au Mormont ou à des gisements de type «lieux de culte». Les raisonnements sont dans ce cas très différents de ceux qui s'appliquent à une sépulture dans laquelle un mort occupe la place centrale. En d'autres termes, découvrir un corps entier dans une fosse est presque automatiquement assimilé à une sépulture. Ce n'est pas forcément le cas des dépôts de corps du Mormont et il ne faut pas s'arrêter à l'étude des restes humains, mais les considérer sur le même plan que les restes animaux et les autres mobiliers (la céramique, le métal ou la pierre). Ce n'est pas forcément la mort d'un humain qui va conduire à la réalisation d'un dépôt, mais peut-être aussi l'inverse: la volonté de réaliser un dépôt particulier qui conditionne la présence ou l'absence d'humains, que ces derniers aient été sacrifiés pour l'occasion ou qu'on ait tiré profit d'un décès pour les intégrer à un rituel ou à une symbolique précise. Porter un regard strictement anthropologique sur les restes humains du Mormont serait une erreur, ils font

partie d'un ensemble qui lie les objets les plus divers aux hommes et aux animaux. Si, dans un premier temps, on se contentera d'une étude ou d'un regard anthropologique, il faudra très vite revenir à une vision globale et archéologique des fosses.

Nous avons également mené une analyse anthropologique classique en intégrant des considérations démographiques, malgré le faible nombre d'individus⁵. Nous n'avons pas renoncé à des déterminations systématiques du sexe et de l'âge au décès, ce qui a parfois été le cas, ailleurs, pour des séries anthropologiques peu propices à ce type d'approche⁶. L'avantage de notre série est d'offrir à la fois des restes osseux isolés et fragmentés, sujets à de nombreux traitements, mais peu relevant d'un point de vue strictement anthropologique et de corps complets susceptibles d'intéresser une étude plus globale.

Nous avons donc poussé les déterminations du sexe et de l'âge au décès des restes humains, en ayant recours à plusieurs méthodes, déterminant le sexe parfois sur la simple base de la métrique, alors qu'une analyse traditionnelle n'aurait pas tenu compte de ces restes⁷. Cette démarche est discutable, mais elle a pour but de définir si les os épars retrouvés au Mormont ont fait l'objet d'une sélection ou si l'échantillon d'os est le résultat d'un prélèvement «au hasard» dans la population. On verra que cette démarche est finalement intéressante, même si elle n'aboutit pas forcément au résultat escompté.

5 G. Perréard Lopreno, *infra* chapitre 11.

6 Boulestin et Duday dans Brunaux et Méniel 1997.

7 G. Perréard Lopreno, *infra* chapitre 11.

2.2. OBSERVATION DES TRACES, CONDITIONNEMENT ET TRAITEMENT DES OS

L'observation des premières traces de découpe sur les os humains est intervenue à l'occasion du lavage et de la restauration d'une tête coupée en janvier 2007, soit à la fin de la première campagne de terrain et de façon assez tardive par rapport à la fouille. L'essentiel des découvertes d'os isolés s'est fait avant cette date et sans porter un soin particulier au dégagement des os. Compte tenu des conditions d'urgence et de la qualité de l'os, qui s'avère particulièrement mou et sensible aux impacts lorsqu'il est humide, des traces d'outils de fouille ont été régulièrement observées sur la corticale des os. Elles ont été décrites et intégrées à l'étude lorsque le même os portait également des traces anciennes et qu'une confusion entre les deux types de traces était possible.

Par contre, le lavage s'est effectué dans de bonnes conditions, puisqu'il a débuté après la fouille, donc après la mise en évidence des premières traces. Afin d'éviter de nouvelles détériorations liées à un lavage trop énergique ou à une restauration dommageable pour l'étude, nous avons pris en charge l'ensemble de cette étape. Nous avons choisi de laver les os au moyen d'un jet d'eau sous pression préférant l'emploi d'un pistolet à air comprimé dans lequel nous avons remplacé la peinture par une solution d'imprégnation acrylique soluble dans l'eau, ce qui a permis de laver et de consolider les os en une seule et même opération (fig. 8). L'emploi du pistolet permet un



Fig. 8. Lavage et consolidation d'un crâne. Le pistolet rempli de résine acrylique permet un lavage de bonne qualité et évite un second passage dans un bain de consolidant. Une fois maîtrisée, la technique n'est pas plus longue qu'un lavage traditionnel.



Fig. 9. Exemple de report graphique des traces (1). Importation d'une photographie en lumière rasante et mise à l'échelle dans un logiciel de dessin, détourage de l'os et report des traces sur la base du support photographique et de l'observation des traces sous loupe binoculaire. Détail de la partie distale du même humérus (2).

lavage efficace, sans détruire les surfaces ou les zones fragiles, car il est possible de régler la puissance du jet et de faire varier le rapport entre l'air et le liquide utilisé. Le lavage obtenu est tout à fait correct, même s'il reste parfois un peu de terre dans les fentes ou dans les traces.



Fig. 10. Exemple des traces indiscutables sur une diaphyse de fémur (Fosse 118, lot 13, EMT06-118H13).

Les traces observées sur les ossements peuvent donc avoir trois origines distinctes :

- récentes : c'est-à-dire consécutives à des détériorations par les outils de fouille ;
- anciennes, mais d'origine taphonomique (ou non anthropique) ; il s'agit essentiellement des stries fines liées au séjour de l'os à l'air ou en surface du sol ou des réseaux racinaires imprimés en surface de la corticale ;
- anciennes, anthropiques ou animales ; ce sont les traces liées à l'action humaine ou animale sur les corps ou les ossements (découpe, raclage ; coups divers et traces de mâchement).

Il est intéressant de noter que les os porteurs de traces ont une surface corticale plus dure et généralement mieux conservée que les os appartenant à des ensembles anatomiques ou à des corps complets. Ces os présentent le plus souvent une patine spécifique.

Les blocs crânofaciaux n'ont pas été systématiquement remontés : l'état de conservation était souvent trop mauvais et le temps de remontage n'aurait pas été compensé par un apport significatif d'informations nouvelles. C'est particulièrement le cas pour les crânes d'enfants dont la fragmentation est importante. Pour les têtes coupées, l'étude a lié les deux approches, à savoir un premier passage pour détecter les fractures sur os frais, puis un remontage du crâne pour voir si d'autres traces étaient présentes et pour mener une étude anthropologique classique.

Nous avons donc choisi de dessiner schématiquement les os concernés et d'y reporter les principales atteintes (fig. 9). On peut considérer que les traces visibles à l'œil nu sont des observations fiables. Par contre, il a été souvent difficile de faire le tri entre découpe, patine liée aux dépôts des ossements dans ou en surface du sol et écrasement de faible amplitude réalisé par un outil de fouille. Les traces de découpe et

les raclages sont à prendre avec circonspection. Dans la mesure du possible, nous avons fait état de nos doutes lors de la description des pièces, faisant passer de nombreuses traces dans la classe des indéterminés ou des traces « récentes », mais nous ne sommes pas à l'abri de certaines erreurs.

Malgré cette réserve, il n'y a pas lieu de mettre en doute l'existence de traces sur les os du Mormont (fig. 10), mais ces dernières doivent être prises pour ce qu'elles sont : une première approche d'un phénomène beaucoup plus complexe que ce que nous avons pu mettre en évidence et certainement entachée d'erreurs.

2.3. MATÉRIEL ET MÉTHODES

Deux outils descriptifs ont servi à l'étude des os humains. Le premier a été la constitution d'une base de données capable de traiter aussi bien les os isolés que les ensembles anatomiques et les corps complets. Cet outil regroupe les données de terrain, la détermination et l'analyse des os. L'unité de référence reste l'os qui est décrit selon les principes bien connus de l'anthropologie de terrain⁸. Le dernier niveau concerne la description des traces. Nous décrirons la base rapidement ci-dessous.

Le second outil de travail est essentiellement graphique. Il s'agissait pour nous de restituer sous forme de plans et de coupes l'organisation interne des fosses et la succession des dépôts. Une approche exhaustive a dû être abandonnée à cause des inégalités documentaires : toutes les fosses ne permettent pas une telle analyse. Nous avons choisi les structures les mieux fouillées ou celles qui contenaient les dépôts les plus importants pour pousser la restitution aussi loin que possible en intégrant non seulement les os humains, mais aussi les restes animaux et le mobilier archéologique. Cette approche a pour but de restituer un contexte précis aux restes osseux et de travailler non seulement sur l'homme, mais aussi sur les associations de mobilier. Cette démarche s'est limitée aux fosses contenant des dépôts en connexion. Nous n'avons pas réalisé de plan dans les structures contenant uniquement des os humains isolés ou pour les ensembles anatomiques qui n'ont pas été reconnus lors de la fouille.

8 Dудay et al. 1990.

2.3.1. BASE DE DONNÉES

La base de données est organisée en quatre niveaux successifs (fig. 11.1). Chaque niveau correspond à la fois à un type de données et à une unité de description ou de ramassage⁹.

Le premier niveau est général, il contient des informations sur l'unité de base que constitue la structure archéologique, dans notre cas un ensemble clos, la fosse. Les informations de ce niveau sont le numéro de structure, les dates de fouilles et le nombre d'ensembles ou de niveaux de mobilier contenus dans la structure.

Le second niveau correspond à une entité plus difficile à définir strictement puisqu'il s'agit du lot d'os ou de

l'individu selon le degré de détail des observations et de la présence ou de l'absence de connexions anatomiques. En clair un «individu» ou un «lot» constitue une entité équivalente à un individu au sens anthropologique du terme. Il regroupe un corps complet ou un lot d'os dont on ne peut toutefois pas définir s'il correspond effectivement à un ou à plusieurs individus. Les informations groupées à ce niveau concernent deux aspects différents: d'une part des informations archéologiques sur le mode de dépôt, la position du corps ou le type de dépôt (corps complet, corps incomplet ou ensemble anatomique) et d'autre part des informations anthropologiques relatives à l'individu (sexe, âge au décès, méthodes utilisées pour la détermination et fiabilité des méthodes).

Le troisième niveau décrit les ossements. C'est en réalité l'unité principale de la base de données. Chaque os, isolé ou appartenant à un squelette encore en connexion anatomique, est décrit en distinguant deux types de données:

- des données archéologiques, à savoir sa localisation sur le terrain (décapage, altitude, numéro de relevé,

9 Nous aimeraisons remercier chaleureusement J. Bullinger, conservateur au Musée cantonal d'archéologie de Lausanne, qui a largement contribué à la réussite de ce projet informatique, non seulement par ses connaissances de l'outil informatique, mais aussi et surtout dans son habitude à structurer et hiérarchiser les informations. Le vrai défi dans ce domaine étant d'adopter une stratégie et une hiérarchie des informations qui soit en rapport avec les questions auxquelles ces informations devront répondre!

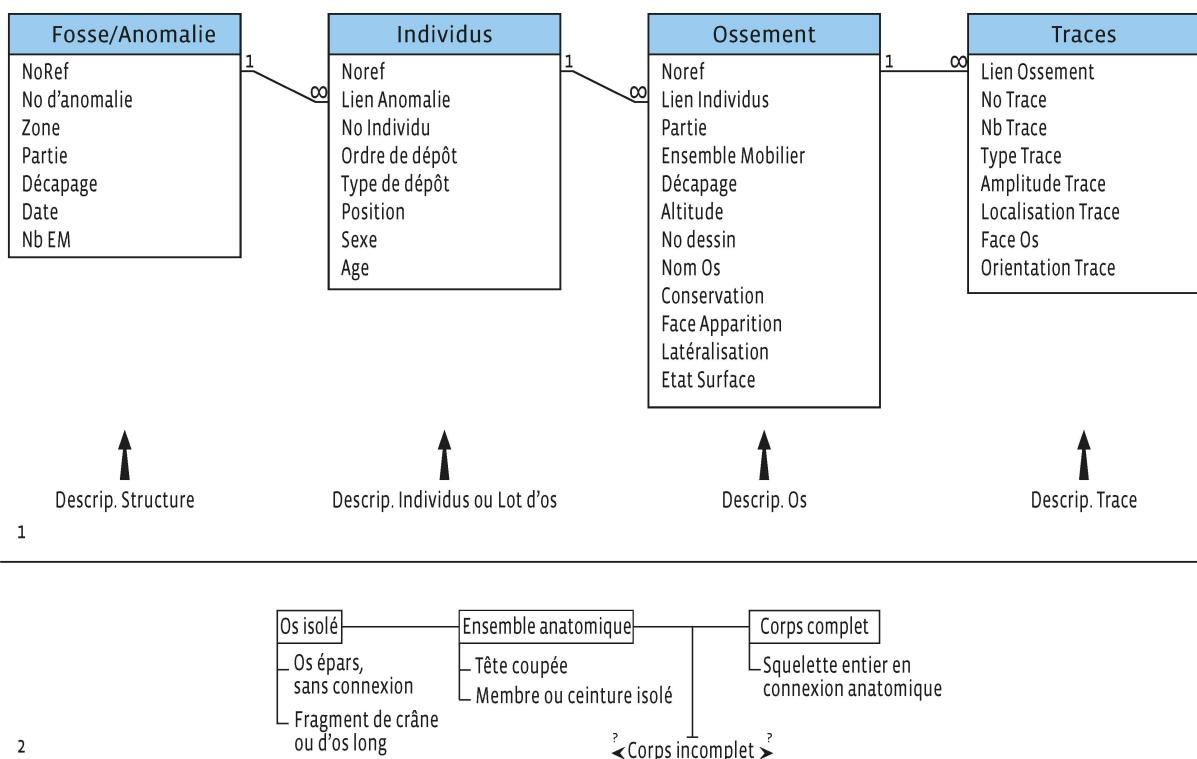


Fig. 11. Architecture de la base de données en quatre niveaux utilisée pour enregistrer les vestiges humains (1) et première version des classes établies pour l'os humain (2). La difficulté consiste à placer correctement les corps incomplets. Ils sont une forme d'ensemble anatomique au même titre que les têtes coupées ou les portions de corps, alors que la logique de dépôt les rapproche des corps complets.

- appartenance à une unité stratigraphique, etc.) ou muséographiques (localisation, lieu de stockage et marquage sur l'os).
- des données ostéologiques de base comprenant l'état de conservation, le nom de la pièce, la latéralisation, le poids et l'état de surface (brûlé ou non).
- Enfin le quatrième niveau de description est dédié à l'analyse des traces laissées sur l'os. Chaque trace porte un numéro d'identification qui renvoie à une position sur le dessin de l'os concerné et à une série de champs décrivant le nombre de traces, le type (découpe, coups au moyen d'objets tranchants ou contondants, stries de raclage ou traces d'animaux), l'amplitude et la localisation sur l'os. Au total sept critères sont utilisés pour décrire une trace observée sur un os humain.

2.3.2. ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE DES VESTIGES OSSEUX

Dans ce travail, le choix de réaliser une analyse détaillée des fosses s'est fait uniquement en fonction de la présence de restes en connexion anatomique. À de rares exceptions près, les os épars n'ont pas été positionnés dans les fosses, on ne dispose donc que de ramassages en vrac. La découverte de près de 80 % des os épars est liée au tri réalisé par P. Méniel en vue de son étude de la faune. Sans son expérience et sa curiosité, une tête coupée serait restée parmi les os non étudiés. Il s'agit du dépôt de la fosse 256, très mal compris lors de la fouille, mais fort heureusement «rattrapé». L'unité de prélèvement étant le décapage et la surface d'au moins une demi-fosse, il n'est en général plus possible de réaliser un plan ou une coupe détaillée situant ces objets. La complexité des dépôts est venue au secours d'une documentation trop minimalisté. La numérotation des vestiges osseux situés dans quelques grands amas de faune a permis de démontrer qu'il y avait bien une association entre les os animaux et les restes humains, mais ces derniers se comptent sur les doigts d'une main, alors que les os épars sont assez nombreux.

Pour les ensembles anatomiques et les squelettes, l'observation de connexions lors de la fouille a conditionné la réalisation d'une photographie avec un nivellation et, dans la majorité des cas, d'un relevé interprété. C'est sur cette base que nous travaillons, ce qui nous permet de proposer une analyse de l'ensemble des dépôts de corps, soit 15 fosses ou 17 corps en dépôt primaire et/ou secondaire. À ce premier ensemble s'ajoutent huit structures contenant des ensembles anatomiques et des têtes coupées, ce qui

porte le total des fosses étudiées en détail à 22 unités, soit un petit tiers des fosses ayant livré des restes humains.

Indépendamment de la description des os humains, ces relevés sont une base de travail incontournable pour l'analyse des gestes et de la taphonomie des dépôts. Ils permettent de trouver des arguments et de discuter la mise en place des corps et le devenir des restes osseux entre le dépôt dans la fosse et les observations archéologiques. Ces ensembles ne seront pas tous présentés dans cette étude dans la mesure où ils concernent aussi des restes animaux.

Dans un premier temps et pour toute la partie descriptive, nous avons renoncé au terme de «sépulture» au profit d'une dénomination plus neutre de «dépôt de corps». Nous l'avons déjà signalé plus haut, il est discutable de faire l'amalgame entre corps humain et sépulture dans le contexte du Mormont. Nous reviendrons sur la notion d'inhumation ou de sépulture au cas par cas lors de l'interprétation des données.

2.3.3. TYPES DE DÉPÔTS

Comment classer les restes humains du Mormont? Après plusieurs tentatives au fil de l'avancée des travaux, nous avons opté pour une typologie qui rend compte des types de dépôt, plutôt que d'une simple sériation en trois catégories. Il y a donc une double grille tenant compte dans un premier temps de l'intégrité squelettique; elle sépare les os isolés des ensembles anatomiques et des squelettes complets (fig. 11.2). Cette tripartition est inadéquate lorsqu'on l'applique à l'os humain. Elle ne permet pas de faire ressortir les têtes coupées, qui sont des ensembles anatomiques particuliers, et surtout elle ne fait pas la part entre la volonté de disposer un corps dont il manquerait quelques ossements d'un ensemble anatomique *stricto sensu*; par exemple un bras ou une ceinture pelvienne isolés dans une couche et qui correspondent à un geste bien différent. À l'inverse, si on classe les corps auxquels il manque des ossements avec les dépôts de corps complets, on fait l'amalgame entre deux catégories de restes qui se distinguent dans leur mode de mise en place. Nous avons donc opté pour une sériation en six groupes, fondée sur l'intégrité squelettique, mais distinguant plusieurs sous catégories selon les observations de terrain et/ou le type de dépôt (fig. 12.1).

2.3.3.1. OS ISOLÉS

Ce premier ensemble est défini par l'absence de connexion anatomique entre les ossements. Une couche

	Os isolés		Ensembles anatomiques			Squelettes
	Postcrârien	Crânes	Têtes coupées	Parties de corps	Corps incomplets	Corps complets
Nb d'occurrences	60	29	4	4 (5)	9	10
Nb de fosses	38	28	4	4 (5)	8	8
Fosses	-	-	229, 254, 256, 258	83, (281), 246, 293, 317	42, 165, 183?, 246, 304, 417, 422 (2x), 482	37, 200, 234, 257, 309 (2x), 313, 422 (2x), 481
	Dépôt/rejet d'un ou plusieurs os isolés, restes erratiques possibles		Dépôt/rejet d'une partie de corps, restes erratiques peu probable		Dépôt/rejet de corps frais ou en cours de décomposition	

1



2



3

Fig. 12. 1. Catégories de vestiges élaborées pour répondre à la diversité des situations du Mormont. La première ligne du tableau indique les classes définies pour l'étude de la faune. La seconde ligne donne les catégories fonctionnelles que l'on peut individualiser sur la base du mode de dépôt. Les lignes suivantes fixent les occurrences, le nombre de fosses, les numéros de fosses et les symboles qui s'appliquent aux catégories. La ligne du bas indique les hypothèses de départ. Pour les os isolés, la mandibule est décomptée dans les éléments postcrâniens et les crânes comprennent 10 calottes, 2 crânes complets, 2 masques et 15 fragments de crâne. Entre parenthèses: la fosse 281 est un ensemble anatomique douteux que nous n'utilisons pas dans les décomptes. Il s'agit d'une «connexion» entre deux diaphyses (tibia et fibula non adulte) observée au lavage d'ossements prélevés en bloc, mais dont les surfaces articulaires ne sont pas conservées.

2. Exemple d'os isolé manifestement agencé (Fosse 292, EM3).

3. Exemple d'os isolé épars parmi des restes de faune (Fosse 434, EM2). On peut ici observer une mandibule et un fémur gauche.

ou un ensemble de mobilier (EM)¹⁰ peut contenir un ou plusieurs ossements sans connexion, pour lesquels il n'est souvent pas possible de dire s'ils appartiennent à un même individu. Les os isolés sont présents dans 56 structures. À l'intérieur de cette classe, nous distinguons les crânes et les fragments de crânes, des os post-crâniens, mais ces deux sous-catégories peuvent évidemment être présentes dans une même fosse. On dénombre ainsi 29 crânes ou fragments de crânes répartis dans 28 structures et 60 éléments postcrâniens mis au jour dans 38 fosses. Même si tous les contextes de découverte ne sont pas documentés avec précision, signalons toutefois que les ossements peuvent être manifestement agencés (fig. 12.2) ou au contraire épars parmi des restes de faune (fig. 12.3).

2.3.3.2. ENSEMBLES ANATOMIQUES

Cette seconde grande catégorie regroupe les restes de corps incomplets pour lesquels on a observé des connexions anatomiques ou pour lesquels une appartenance à un même individu est probable. Le problème dans ce second cas est strictement une question de fouille. Certains lots d'ossements sont arrivés en vrac, sans observations, mais les caractéristiques anthropologiques permettent de penser qu'il s'agit bien d'ensembles anatomiques.

Plusieurs manifestations très différentes se trouvent ainsi regroupées dans une classe unique et nous avons donc distingué trois sous-catégories correspondant mieux aux conditions de dépôts.

1. Les têtes coupées.

Cet ensemble est le plus évident. Il regroupe des crânes pour lesquels nous avons la preuve de connexions strictes entre le crâne et la mandibule (fosse 254) ou entre le crâne et les vertèbres cervicales (fosse 229). Il englobe également des lots d'os pour lesquels nous n'avons pas d'observations fiables, mais dont les photographies permettent de penser qu'il s'agit bien de têtes coupées. La fosse 256 a livré un crâne pratiquement complet associé à un dépôt de faune (voir *infra* 6.1.1: fosse 256). L'inventaire montre que nous avons également l'odontoïde d'un axis dans le prélèvement du crâne, mais pas d'atlas. Nous pensons que cette absence est liée à un problème de conservation ou de soin lors du prélèvement. La fosse 258 a livré un grand fragment de calotte crânienne posé sur la face supérieure; elle contenait des fragments d'atlas et d'axis.

¹⁰ Pour la définition du concept d'ensemble de mobilier, se reporter au volume Mormont I (Brunetti *et al.* 2019a), chapitre 9.6.1.

Dans ce cas, l'état de conservation ne permet plus d'affirmer s'il s'agit d'un ensemble en connexion, alors que le contexte est en faveur d'un dépôt de tête coupée, mal conservé.

2. Les parties de corps.

Cet ensemble est malheureusement le plus discutable. Il regroupe les os humains de quatre fosses et d'un trou de poteau pour lesquels nous n'avons pas de documentation suffisante pour démontrer la présence de connexion. Par contre, l'inventaire des ossements et les similitudes d'âge ou de gravité sont des arguments importants pour parler d'ensembles anatomiques ou de dépôts de parties de corps (voir *infra* 6.1.3: fosse 246).

3. Les corps incomplets

Nous considérons comme dépôts de corps incomplets les squelettes pour lesquels on a la preuve d'absence d'os ou de régions anatomiques plus ou moins importantes (fosses 304, 417, 422 et 482). Pour les autres fosses, la qualité de la fouille laisse planer des doutes sur le caractère complet ou non des ensembles, mais l'inventaire des lots d'os, le contexte et la disposition des restes signalent le caractère particulier et très vraisemblablement incomplet des corps (fosses 165 et 246). Il n'y a que l'enfant de la fosse 183, presque totalement détruit par la fouille à la machine, qui soit discutable. Toutes ces fosses ont un caractère commun: une organisation interne qui confirme la volonté de réunir les os d'un individu, même si toutes les pièces du corps humain ne sont pas présentes.

La façon la plus simple d'expliquer la présence de corps incomplets est le recours aux prélèvements d'os sur des corps en cours de décomposition ou totalement décharnés. Dans chaque cas, cette éventualité a été confrontée aux observations taphonomiques et nous montre que cette forme d'intervention est largement minoritaire, voire complètement absente dans les fosses. S'il est clair que des os manquent, les absences constatées sont régulièrement en contradiction avec l'ordre de décomposition naturel, tel qu'il a pu être établi par l'observation de sépultures. Il faut donc plutôt envisager la mise en place de corps découpés, séchés ou en voie de décomposition.

2.3.3.3. CORPS COMPLETS

Cette dernière catégorie regroupe les dépôts de corps au sens strict, à savoir le dépôt d'un corps entier et en connexion anatomique. Elle correspond à une petite

série de squelettes disposés de façon précise dans un niveau de dépôt. Certains sont incomplets, mais les os manquants résultent de problèmes de conservation différentielle ou d'un manque de soin lors de la fouille. En réalité, la distinction entre les corps complets et incomplets, souvent malaisée, nous a posé de nombreux problèmes lors de la fouille et de l'étude. Ce n'est que dans une phase tardive de l'étude et confronté à des problèmes de tri et de cohérence entre les dépôts humains et/ou animaux que nous nous sommes résolus à fixer des classes en plus d'une subdivision simple entre os isolés, ensembles anatomiques et squelettes. Les arguments permettant de faire ce tri sont liés au contexte; la position d'inhumation, la profondeur d'enfouissement, le soin et la disposition des restes dans les fosses sont des critères prépondérants. Nous retenons finalement huit fosses et dix corps dans cette catégorie.